Zeitschrift: Theologische Zeitschrift
Herausgeber: Theologische Fakultät der Universität Basel
Band: 21 (1965)
Heft: 4

Artikel: Yahwé et les 'anwm
Autor: Martin-Achard, Robert
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-878893

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Yahwé et les ʿanāwīm

Les «Pauvres» jouent un rôle important dans l'Ancien Testament à en juger par les déclarations des prophètes et des psalmistes; aussi de nombreux auteurs ont-ils cherché à décrire leur histoire[1]. Mais les spécialistes sont loin de s'entendre à leur propos, comme en témoignent les récentes recensions de J. J. Stamm et de P. van den Berghe[2]; leurs opinions diffèrent tant sur la signification précise du vocabulaire de la pauvreté que sur l'origine et l'ampleur du mouvement des ʿanāwīm. Malgré les travaux de A. Rahlfs, A. Causse, H. Birkeland pour ne citer que quelques auteurs[3], bien des questions restent posées: les «Pauvres de Yahwé» ont-ils réellement constitué un groupe à part, voire un parti au sein d'Israël? A quel moment interviennent-ils dans la destinée de leur peuple: avant l'exil déjà, à la suite de la prédication d'Esaïe ou de Sophonie, à l'époque perse ou même après les conquêtes d'Alexandre? Enfin et surtout, les divers noms qui leur ont été donnés désignent-ils une détresse d'ordre économique et sociale ou une attitude spirituelle faite de douceur et d'humilité? La solution de ces problèmes permettra de dire dans quelle mesure les ʿanāwīm ont été les devanciers des pharisiens, les prédécesseurs de la communauté de Qumràn ou les précurseurs des disciples que Jésus interpellera dans les béatitudes.

Il ne saurait être question ici de reprendre l'ensemble des difficultés soulevées par l'existence de la pauvreté en Israël; nous nous limiterons dans les lignes suivantes à relever, avec l'aide du contexte, *les thèmes théologiques* qui apparaissent dans les textes où les ʿanāwīm sont expressément cités et qu'une enquête essentiellement philologique ou sociologique n'a pas toujours mis suffisamment en valeur.

---

[1] Une des dernières présentations des pauvres d'Israël et de leur destinée est celle du regretté A. Gelin, dans son intéressant ouvrage Les pauvres de Yahvé, Témoins de Dieu, 14 (1953).

[2] J. J. Stamm, Ein Vierteljahrhundert Psalmenforschung: Theol. Rundschau 23 (1955), 1–68, p. 55–60; P. van den Berghe: Ani et Anaw dans les psaumes: Le psautier. Ses origines, ses problèmes littéraires, son influence (1962), p. 273–295.

[3] A. Rahlfs, ʿAnî und ʿAnāw in den Psalmen (1892); A. Causse, Les «Pauvres» d'Israël. Prophètes, Psalmistes, Messianistes (1922); H. Birkeland, ʿAnî und ʿAnāw in den Psalmen (1933); J. van der Ploeg, Les pauvres d'Israël et leur piété: Oudtest. Stud. 7 (1950), p. 236–270, etc. On trouvera dans les études indiquées à la note 2 une abondante bibliographie.

1.

En relevant les *passages* de l'Ancien Testament qui parlent des ʿanāwīm, nous constatons, après de nombreux critiques, que ce terme ne se trouve qu'au pluriel, excepté dans un cas, Nomb. 12, 3, d'ailleurs doublement contesté. Ce fragment serait en effet, selon l'opinion qui prévaut généralement, une adjonction tardive; de plus la tradition massorétique n'est pas nette à son égard[4].

Il reste, selon les concordances, 20 textes qui se répartissent ainsi:

Textes législatifs: néant; textes narratifs: néant.

Textes prophétiques: Am. 2, 7; Es. 11, 4; 29, 19; 61, 1; Soph. 2, 3: 5 attestations.

Textes sapientiaux: Prov. 3, 34; 14, 21; 16, 19: 3 attestations.

Textes lyriques: Ps. 9, 13; 10, 12, 17; 22, 27; 25, 9 (2×); 34, 3; 37, 11; 69, 33; 76, 10; 147, 6; 149, 4: 12 attestations.

ʿAnāwīm est donc ignoré par le Pentateuque; il apparaît rarement dans les écrits de sagesse où le problème de la richesse et de la pauvreté est pourtant souvent évoqué. On le rencontre quelquefois, et dans des déclarations importantes, chez les prophètes, et surtout dans le psautier d'Israël. Ajoutons que les Massorètes marquent une certaine hésitation à l'endroit de ce terme; ils lisent à 5 reprises ʿanāwīm pour ʿaniyyīm (Ps. 9, 13; 10, 12; Prov. 3, 34; 14, 21; 16, 19) et l'inverse dans 4 cas (Es. 32, 7; Am. 8, 4; Ps. 9, 19; Job 24, 4)[5].

Le mot est donc connu au 8e siècle, puisque Amos l'utilise avec une série d'autres termes relatifs à la pauvreté. L'authenticité d'Es. 11, 4 et de Sop. 2, 3 prête à discussion; Es. 29, 19 et 61, 1 appartiennent à la période postexilique. Les passages des Psaumes et des Proverbes sont difficiles à dater, ils pourraient s'échelonner du 6e au 4e siècle de sorte qu'ʿanāwīm semble avoir été surtout employé après l'exil[6].

---

[4] Cf. sur ce texte F. Hauck & S. Schulz, πραΰς: Theol. Wört. 6 (1959), p. 647, et tout dernièrement J. Schildenberger, Moses als Idealgestalt eines Armen Jahwes: A la rencontre de Dieu. Mémorial Albert Gelin (1961), p. 71–84.

[5] Birkeland (n. 3), p. 14s.; E. Bammel, πτωχός: Theol. Wört. 6 (1959), p. 888 n. 17.

[6] Selon Bammel (n. 5), p. 888, ʿānāw serait une forme parallèle à ʿānī, tardive et empruntée à l'araméen. van den Berghe (n. 2), p. 290, paraît se ranger à ce point de vue. L. Delekat vient de contester cette explication, Vet. Test. 14 (1964), p. 35–49.

On notera la variété des genres littéraires où se rencontre ce terme: des sentences dans le livre des Proverbes; la menace, l'exhortation et surtout l'annonce du salut chez les prophètes et parmi les psaumes, des hymnes (Ps. 147 et 149), un cantique de Sion (Ps. 76), des complaintes où se combinent la réflexion sapientiale, l'action de grâce et la louange de Yahwé (Ps. 9s; 22; 37, etc.).

2.

Les ʿanāwīm et la justice. Un fait s'impose à celui qui lit les textes vétéro-testamentaires relatifs aux ʿanāwīm: il est constamment question de justice à leur propos. C'est ainsi qu'Amos déjà dénonce en ces termes les forfaits d'Israël: «...ils ont vendu un juste pour de l'argent, un indigent contre une paire de sandales; ils piétinent la tête des pauvres, et font dévier la voie des ʿanāwīm» (Am. 2, 60)[7]. Aussi ceux-ci font-ils entendre leurs appels dans les psaumes: «Lève-toi, Yahwé, lève ta main, ô Dieu, et n'oublie pas les ʿanāwīm» (Ps. 10, 12), et leur reconnaissance quand leurs prières ont été exaucées: «Ils ont vu, les ʿanāwīm, et ils se réjouissent! Ceux qui cherchent Dieu, que vive leur cœur, car Yahwé exauce les pauvres, et il n'a pas méprisé ses prisonniers» (Ps. 69, 33s.; cf. encore Ps. 9, 13; 34, 3). Les oracles des prophètes annoncent aux «Pauvres» le triomphe de leur cause, comme cette déclaration anonyme: «Les ʿanāwīm concevront une joie plus grande en Yahwé..., car le tyran ne sera plus, le moqueur aura disparu» (Es. 29, 19; cf. encore Es. 61, 1ss.; Ps. 37, 10s.).

Après d'autres exégètes, H. J. Kraus souligne avec raison que les ʿanāwīm «avant de connaître la douceur infinie de l'union des âmes», comme l'estimait A. Causse, ont affaire à des adversaires qui les accusent à tort, les dépouillent arbitrairement et les poursuivent de leurs calomnies[8]. Injustement attaqués, les ʿanāwīm en appellent à Yahwé; ils s'inquiètent moins de spiritualité que des torts qu'ils subissent; ils ne se soucient pas tant de cultiver un certain idéal de

---

[7] Ils intruisent illégalement leur procès; V. Maag, Text, Wortschatz und Begriffswelt des Buches Amos (1951), p. 88. 229.

[8] H. J. Kraus, Psalmen (1960), excursus sur ʿānī et ʿānāw, p. 82s., rejette le point de vue de Causse (n. 3), p. 105, et rejoint celui de S. Mowinckel qui insiste sur le fait que les ʿanāwīm sont avant tout les victimes des Ennemis, des «Mal-Faisants»: Psalmenstudien, 1 (1921), p. 113ss., etc.

pauvreté que de réclamer justice; ces humbles sont d'abord des humiliés qui entendent que leurs droits soient reconnus et comptent sur leur Dieu pour leur donner raison.

Pour comprendre les ʿanāwīm, il faut les situer dans le contexte juridico-religieux dans lequel ils vivent, évoquer les conflits qui les opposent à leurs ennemis, rappeler leur impuissance face aux manœuvres dont ils sont les victimes et insister sur le fait que le triomphe du droit, càd., de leur cause est la grande question de leur existence, puisque celle-ci repose sur la conviction que Yahwé est un Dieu intègre qui ne peut que reconnaître le bien-fondé de leurs plaintes et intervenir en leur faveur. Les ʿanāwīm «ont faim et soif de justice» (Mat. 5, 6), car ils ne conçoivent pas de vie sans elle[9].

3.

Les ʿanāwīm et la joie[10]. Les commentateurs insistent moins sur la relation que l'Ancien Testament établit entre les ʿanāwīm et la joie. Pourtant plus d'un texte indique que les «Pauvres» sont invités à se réjouir. «Les ʿanāwīm concevront une joie plus grande en Yahwé, les indigents exulteront à cause du Saint d'Israël», déclare un prophète (Es. 29, 19). «Que les ʿanāwīm entendent (Yahwé) et qu'ils s'en réjouissent!» proclame un psalmiste (Ps. 34, 3). «Ils ont vu, les ʿanāwīm, et ils s'en réjouissent», ajoute un autre (Ps. 69, 33).

Es. 61 marque ce lien d'une façon encore plus nette: une bonne nouvelle est annoncée aux ʿanāwīm (v. 1); aussi le diadème remplacera-t-il la cendre, l'huile de joie le vêtement de deuil, la louange le désespoir (v. 3).

Cette allégresse est promise et communiquée aux ʿanāwīm, non parce qu'ils sont malheureux, mais parce que leur détresse prend fin. Leurs cris sont entendus, justice leur est rendue. En un sens, ils cessent d'être des «Pauvres» et c'est la raison de leur bonheur. Les

---

[9] J. Pedersen, Israel, 1–2 (1926), p. 363ss., a bien mis en lumière ce rôle de la justice, garante de l'alliance entre Yahwé et les siens, dans l'existence de l'Israélite. Si Dieu est injuste, la «berit» est attaquée à sa base, plus rien n'a de sens.

[10] Sur le vocabulaire de la joie, cf. P. Humbert, Laetari et exultare dans le vocabulaire religieux de l'Ancien Testament (1942), réédité dans Opuscules d'un hébraïsant (1958), p. 119–145.

ʿanāwīm ne se complaisent pas dans l'humiliation, l'oppression et la misère, il leur tarde d'en être délivrés.

Les psaumes chantent la félicité des ʿanāwīm exaucés, réhabilités et libérés; telle la fin du Psaume 22 qui évoque la fête d'action de grâce réunissant au sanctuaire, au lendemain de l'intervention salvatrice de Yahwé, le fidèle et ses proches (v. 23ss.). Les ʿanāwīm conviés au festin destiné à célébrer la grandeur et la bienveillance de Dieu participent à la joyeuse abondance de cette heure: «Les ʿanāwīm mangeront et seront rassasiés; qu'ils louent Yahwé, ceux qui le cherchent! Que leur cœur vive à jamais!» (v. 27).

Cette béatitude a une saveur liturgique, son «Sitz im Leben» est le culte de reconnaissance que l'on doit au Dieu sauveur; s'abandonner à la joie est un hommage rendu à Yahwé, en témoigner devant autrui une manière de confesser sa foi et sa gratitude. C'est ainsi que le Psaume 34 commence par ces mots: «Je bénirai Yahwé en tout temps; sa louange sera constamment sur ma bouche» (v. 2), et appelle les ʿanāwīm à entendre la bonne nouvelle: «J'ai recherché Yahwé et il m'a répondu; de toutes mes craintes il m'a délivré» (v. 5). Le psaume 25 proclame la bonté et la droiture de Dieu d'Israël «qui montre aux pécheurs la voie; il fait marcher les ʿanāwīm selon la justice et leur enseigne sa voie» (v. 8s). Les hymnes chantent Yahwé «qui soutient les ʿanāwīm et abaisse jusqu'à terre les méchants» (Ps. 147, 6) et «qui pare les ʿanāwīm de son salut» (Ps. 149, 4)[11].

Le cérémonial jérusalémite atteste et confirme les interventions de Yahwé au profit des siens; il permet ainsi aux ʿanāwīm de festoyer et d'exulter, mais leur joie est précaire, puisque de nouvelles difficultés les attendent. Aussi les «Pauvres» espèrent-ils une libération définitive et l'instauration d'une ère de justice que rien ne viendra contester. Aux impatients, le Psaume 37 rappelle que le bonheur des méchants ne dure qu'un instant; la terre de Yahwé restera en héritage aux ʿanāwīm (v. 9; cf. Mat. 5, 5). Les prophètes promettent aux «malheureux» que leurs vœux seront exaucés[12].

---

[11] Cf. encore Ps. 9, 13; 10, 17; 76, 10.

[12] Soph. 2, 3 est une exhortation du prophète, ou, selon plusieurs auteurs, d'un copiste qui lie le salut des ʿanāwīm à la recherche non seulement de la justice, mais aussi de la ʿanāwā. Celle-ci s'oppose à l'attitude des gens sans vergogne apostrophés par Sophonie (v. 1); elle implique, selon l'avis d'un grand nombre d'exégètes, que le Yahwiste fidèle fait état d'une certaine

Trois déclarations dans le livre d'Esaïe fondent le bonheur à venir des ʿanāwīm sur une intervention unique et décisive de Yahwé qui fait enfin régner l'équité au sein de son peuple. Une joie qui pourrait être qualifiée d'eschatologique, en vertu de l'acte divin dont elle résulte, est explicitement annoncée aux «Pauvres» dans Es. 29 et Es. 61; elle est le fruit implicite de la promesse contenue dans Es. 11. Dans ce dernier passage en effet, Yahwé proclame son intention de rétablir la dynastie davidique et de faire reposer sur elle son Esprit; aussi le futur souverain accomplira-t-il parfaitement son office royal qui est de rendre la justice[13]. Les méchants auront tout à craindre de sa parole, mais les ʿanāwīm peuvent être assurés que leurs droits seront défendus (v. 4). L'ère messianique est établie sur le droit (v. 5), gage d'harmonie et de plénitude (v. 6ss.), comme Israël l'a si souvent demandé dans son intercession pour le souverain (Ps. 72).

La fin du chapitre Es. 29 est obscure; le texte paraît avoir été complété par un lointain disciple d'Esaïe. Cependant les versets 18ss. affirment que le jour de Yahwé («ce jour là», v. 18) marquera un complet retournement de la situation présente, notamment par la disparition de l'oppresseur, pour la plus grande allégresse des ʿanāwīm (v. 19)[14]. Dans Es. 61, la bonne nouvelle que le témoin de Yahwé a pour mission de proclamer (v. 1a) présente également un double aspect: l'année de grâce pour les ʿanāwīm s'accompagne d'un jour de vengeance contre leurs adversaires (v. 2). Le prophète insiste sur le contenu positif de son message; il prêche la consolation et le salut. Sa déclaration semble s'appuyer sur la tradition de l'année jubilaire (Lév. 25, 10ss.) qui a pour but de permettre à chaque membre du peuple de Yahwé de retrouver, périodiquement, le plein usage de ses droits. Effectivement, Es. 61 promet aux ʿanāwīm la

---

pauvreté ou d'humilité. Cependant il ne faut pas faire de la ʿanāwā une fin en soi: le salut, dans la perspective vétérotestamentaire, ne consiste pas à demeurer, volontairement ou non, dans la misère, mais à connaître la libération et la plénitude que Yahwé a en vue pour son peuple.

[13] Une des fonctions essentielles du souverain est en effet de rendre la justice; le sort du peuple est lié au bon fonctionnement de cette mission royale cf. 1 Sam. 8, 5; 2 Sam. 8, 15; 1 Rois 3, 9; Prov. 16, 12; 25, 5; 29, 14; Ps. 72, 1s.; Es. 9, 6, etc. R. de Vaux, Les institutions de l'Ancien Testament, 1 (1958), p. 231ss.

[14] Cf. les commentaires et en dernier lieu: H. Donner, Israel unter den Völkern, Vet. Test. Suppl. 11 (1964), p. 155ss.

paix, la liberté et la lumière dont ils sont aujourd'hui privés (v. 1), et une joie ineffable pour fruit de cette restauration (v. 3; cf. encore v. 10). Cette page du livre d'Esaïe annonce les béatitudes évangéliques qui, à sa suite, disent aux «Pauvres» la fin de l'humiliation, des coups et des larmes, le triomphe de leur cause avec l'instauration du Royaume de Dieu (Mat. 5).

4.

Yahwé et les ʿanāwīm. Dans son intéressante étude sur «Les pauvres d'Israël et leur piété», J. van der Ploeg remarque: «Il semble qu'il existe une relation spéciale entre Yahwé et les ʿanāwīm»[15]. L'ensemble des textes que nous avons cités confirme cette observation: le Dieu d'Israël et les «Pauvres» paraissent unis par un lien étroit et constant. Ceux-ci recourent sans cesse à Yahwé dans leur détresse; ils font appel à sa justice, ils réclament son intervention et se réjouissent de le voir agir en leur faveur; celui-là de son côté répond aux prières des ʿanāwīm, promet sa délivrance, annonce la fin des railleurs et des iniques. Il fait cause commune avec les «Pauvres» et se sent personnellement atteint par les injustices dont ils sont les victimes[16]. Ainsi les ʿanāwīm ne sont pas simplement des malheureux, ils sont les «Pauvres de Yahwé», et le Dieu d'Israël est tout naturellement leur Dieu, si bien que cette relation a favorisé l'idée qu'un fidèle adorateur de Yahwé devait se ranger parmi les ʿanāwīm. Ce terme a pris alors une connotation morale et spirituelle – comme en témoigne en particulier la Septante –, qui a surtout retenu l'attention des auteurs modernes[17].

Nous ne reviendrons pas sur ce point; par contre, il nous paraît important de noter que les textes relatifs aux ʿanāwīm se réfèrent plutôt au Dieu de Sion qu'au Dieu de l'Exode; ils font davantage

[15] J. van der Ploeg (n. 3), p. 263.

[16] Les prophètes ne cessent de rappeler à Israël que Yahwé prend fait et cause pour les membres les plus faibles de son peuple, et en particulier pour les veuves, les orphelins et les étrangers, conformément à la tradition mosaïque (Ex. 22, 21ss.; 23, 6ss.; Am. 3, 9ss.; 4, 1s.; 5, 10ss.; 8, 4ss., etc.). Les sages ont aussi, à leur manière, reconnu ce lien entre Yahwé et les «Pauvres» (Prov. 3, 34; 14, 21; 16, 19).

[17] La Septante a traduit ʿānāw généralement par πραΰς ταπεινός, de sorte que le pauvre, l'humilié est devenu l'humble, le doux.

appel aux traditions cultuelles de la cité de David qu'à celles de l'amphictyonie israélite. Cette remarque vaut particulièrement pour les psaumes.

Nous constatons en effet qu'un cantique de Sion, le Psaume 76, évoque Dieu «qui se lève pour le jugement» (v. 10a) et «sauvera les ʿanāwīm» (v. 10b). Ce chant se rattache à une «mystique» jérusalémite, d'origine cananéenne, mais adoptée par les nouveaux maîtres de la cité à la suite de sa conquête par David[18]. Elle exalte le «Grand Dieu», créateur, souverain et juge de l'univers, qui triomphe des forces du chaos et secourt les siens dans la ville qu'il s'est choisie: Ainsi le Dieu qui réside à Sion (v. 2s.) brise les puissances ennemies (v. 4ss.) et rend une sentence favorable aux ʿanāwīm (v. 10). Nous retrouvons les mêmes données dans les Psaumes 9–10: les œuvres de Yahwé doivent être connues de toutes les nations, et notamment le fait qu'il s'est souvenu des cris des ʿanāwīm (Ps. 9, 12ss.). Plus loin le psalmiste demande à Yahwé de se lever pour prendre la défense de ceux-ci, conformément aux traditions de Sion (Ps. 10, 12; cf. 16ss.)[19]. La cité de David est une cité-refuge: créée par Yahwé, elle constitue une «zone sainte» où les ʿanāwīm trouveront l'asile qu'ils recherchent.

H. J. Kraus qui insiste sur le rôle joué par Jérusalem en tant que gage de salut pour les malheureux cite avec raison une déclaration d'Esaïe: «Oui, Yahwé a fondé Sion; c'est en elle que se réfugieront les malheureux (ʿaniyyīm) de son peuple» (Es. 14, 32)[20]. La tradition jérusalémite, animée peut-être par une fête royale de Sion[21] et confirmée par la prédication d'Esaïe, encourage ainsi les ʿanāwīm à s'en prévaloir pour recourir à Yahwé et attendre son secours.

A la lumière des textes vétérotestamentaires, les ʿanāwīm nous

---

[18] Cf. en particulier Kraus (n. 8) et ses excursus sur «Les traditions cultuelles de Jérusalem», à propos du Ps. 24 (p. 197ss.), et sur «La glorification de la cité de Dieu», à propos du Ps. 46 (p. 342ss.).

[19] Il existe peut-être un écho lointain de cette tradition dans l'action de grâce qui achève le Ps. 69, dans laquelle le psalmiste rappelle la sollicitude de Yahwé à l'égard des ʿanāwīm (v. 33s.) et de Sion (v. 36).

[20] Sur Es. 14, 29ss., cf. les commentaires et en dernier lieu Donner (n. 14), p. 113. On sait l'importance des traditions davidiques et jérusalémites pour Esaïe. Cf. sur ce point G. von Rad, Theologie des Alten Testaments, 2 (1960), p. 166–185.

[21] Selon l'hypothèse, encore discutée, de H. J. Kraus, Die Königsherrschaft Gottes im Alten Testament (1951).

apparais sent comme engagés dans des difficultés de toutes sortes, victimes en particulier de mesures prises injustement contre eux, mais qui, fondés sur les traditions de la Cité sainte, osent exiger de leur Dieu la reconnaissance de leurs droits et savent saluer dans l'allégresse ses interventions libératrices. Appelés à bon droit les «Pauvres de Yahwé», ils sont destinés à entendre les premiers la Bonne nouvelle du salut.

Robert Martin-Achard, Genève